

Il faut retoucher le “Paysage” du supérieur

■ Après trois rentrées scolaires vécues sous le décret Paysage, un constat s'impose: cette réforme a généré, dans les Hautes Ecoles, quantité d'aberrations pédagogiques, administratives et organisationnelles. Une pétition réclame sa révision.

En Belgique francophone, les Hautes Ecoles de l'enseignement supérieur organisent des bacheliers dits “professionnalisants”. Une partie importante de ces formations est menée sur le terrain, dans des entreprises ou des écoles, par exemple, pour ce qui touche à la formation initiale des enseignants.

Or, la mise en application du décret Paysage, réalisée dans la précipitation, est venue mettre à mal le fonctionnement et la qualité des formations proposées dans les Hautes Ecoles.

Tout d'abord, le passage à la quadrimestrialisation a allongé considérablement les sessions d'examens, au détriment des temps d'apprentissage à l'école et sur le terrain, ce qui est plutôt paradoxal. A cette quadrimestrialisation est venu s'ajouter le remplacement du système traditionnel de cours par un

système à deux niveaux plus complexe: les cours sont devenus des activités d'apprentissage, elles-mêmes regroupées en unités d'enseignement, valorisables en “crédits” que l'étudiant doit valider et capitaliser.

Après trois rentrées scolaires vécues sous la bannière Paysage, un constat s'impose: cette réforme a généré dans les cursus quantité d'aberrations pédagogiques, administratives et organisationnelles.

La cohérence des formations mise à mal

L'approche par quadrimestres a conduit à l'émiettement des contenus et compétences des cursus, considérés désormais dans une logique d'ultra court terme. Les étudiants ne suivant plus toujours le programme de façon linéaire, il est également devenu très difficile d'envisager, à l'échelle des trois années, une planification cohérente des activités d'apprentissage. Par ailleurs, on assiste aujourd'hui à un glissement de perspective préjudiciable dans les représentations: les objectifs de compétences professionnelles spécifiques à chaque formation ont été remplacés par une logique unique d'acquisition de crédits. Le jargon paysager tronque les perspectives: on ne vient

plus apprendre un métier, on vient valider 180 crédits.

Finalement, une mobilité clientéliste des étudiants entre écoles concurrentes s'est vue renforcée, ce qui traduit, malheureusement, une marchandisation des activités d'apprentissage.

Etudiants, grands perdants

Suite à la compression des quadrimestres, leurs horaires se sont alourdis jusqu'à en être intenable. Même ainsi, non seulement il est devenu extrêmement difficile de faire figurer l'entièreté des activités d'apprentissage dans les horaires, mais il est à présent pratiquement impossible pour un étudiant ayant un parcours non linéaire d'assister en présentiel à tout son programme individuel.

D'autres effets indésirables portent atteinte au parcours de l'étudiant: l'éclatement du groupe-classe et de sa dynamique, pourtant favorable aux apprentissages; l'effilochage des relations entre enseignants et étudiants; la transformation des conseils de classe en séances de validation de moyennes établies par des ordinateurs. Ce sont les aspects relationnels et humains qui sont ici touchés.

Gestionnaires plus que profs

Des milliers d'heures supplémentaires doivent maintenant être consacrées à la comptabilité des crédits des étudiants, aux trop nombreux moments d'évaluation et aux réunions (inutiles) de délibérations.

Les horaires et charges des enseignants peinent également à trouver un équilibre entre les deux quadrimestres de cours. Il ne subsiste qu'une très courte marge de manœuvre pour mettre en place des activités pluridisciplinaires ou des projets ponctuels. Les pratiques sont amenées progressivement à s'uniformiser, avec l'appauvrissement

qualitatif qui en découle, à une époque qui exige (et permet) pourtant des réponses créatives et différenciées.

Bref, en trois ans, les considérations organisationnelles et administratives se sont progressivement substituées aux enjeux pédagogiques et citoyens qui devraient être au cœur de toute réforme d'un système scolaire.

Par contre, la confiance et la motivation d'un nombre considérable d'enseignants ont été largement entamées les dernières années. Un manque de respect à leur égard s'est manifesté de façon récurrente: des délais trop courts à respecter, une communication maladroite et approximative du Cabinet (souvent par presse interposée), les injonctions nombreuses et souvent contradictoires des Commissaires, l'entêtement du Cabinet du ministre Marcourt à ignorer le malaise palpable des enseignants du supérieur...

Reprendre la main sur le métier

On hésite à évoquer le harcèlement, l'ingérence du politique dans l'éducation. Pourtant, on ne peut s'empêcher d'y penser. Et à plus forte raison lorsqu'on constate encore qu'au-delà du contexte du décret Paysage, des chantiers fondamentaux restent en suspens. Leur ombre plane de façon erratique au-dessus de tout l'enseignement supérieur et questionne en profondeur la capacité de nos dirigeants à proposer une politique de l'éducation cohérente pour la Wallonie et pour Bruxelles: il semble inconcevable de

ne pas avoir anticipé les revirements que l'on connaît pour la formation en psychomotricité ou pour le cursus de

médecine touché par

le numerus clausus; il

est aberrant de ne pas

avoir coordonné la ré-

forme Paysage avec la

réforme de la forma-

tion initiale des ensei-

gnants; il est tout aussi

inadmissible que cette

réforme de la forma-

tion initiale ne soit pas

envisagée de concert

avec les travaux du

Pacte pour un ensei-

gnement d'excellence;

que dire, enfin, du

fonctionnement gor-

dien de l'enseigne-

ment supérieur? Pô-

les, ARES, réseaux, fu-

sions, commissions

diverses, groupes et sous-groupes de travail... Cela fuse tous azimuts.

Au vu de ce qui vient

d'être exposé, il est donc absolument

nécessaire de retoucher ce Paysage et

de permettre aux enseignants du su-

périeur de reprendre la main sur

leur profession et sur les formations

qu'ils organisent, sous peine de de-

voir acter, bientôt, la démission mo-

rale de nombreux membres de la

communauté éducative, en rupture

face à un système auquel elle ne croit

plus.

→ (1) La pétition a déjà récolté

plus de 700 signatures

(<https://www.change.org/p/enseignement-sup%C3%A9rieur-de-la-n%C3%A9cessit%C3%A9-de-retoucher-le-paysage>).

MARIE-AGNÈS BOXUS

Initiatrice

de la pétition

"Enseignement

supérieur:

de la nécessité

de retoucher

le Paysage"⁽¹⁾

et coordinatrice

de la section

pédagogique

primaire

à la HÉ Charlemagne

(Verviers).

Les considérations organisationnelles et administratives se sont progressivement substituées aux enjeux pédagogiques et citoyens qui devraient être au cœur de toute réforme d'un système scolaire.